

Droit à temps partiel

Titre conféré

Bachelor of Law

Options

Possibilité d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand».

Autres mentions:

- Mention «Droit européen»
- Mention «Droit des religions (utriusque iuris)»
- Formation «bilingue *plus*»

Langues d'études

Les cours et les exercices sont proposés aussi bien en français qu'en allemand. De ce fait, vous avez la possibilité d'étudier en français, en allemand ou dans les deux langues (français/allemand).

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Il est recommandé de commencer les études au semestre d'automne (septembre), car de nombreux cours sont conçus comme étant annuels.

Accès à des études de niveau supérieur

Master

En optant pour les études de bachelor de droit à temps partiel, vous acquérez les connaissances juridiques de base dans tous les domaines essentiels du droit – sans aucune différence avec les études à temps plein. Ces études à temps partiel durent quatre ans et s'articulent autour de grands thèmes annuels. L'étude personnelle représente l'essentiel du parcours d'études à temps partiel.

L'offre pédagogique est constituée de cours, mais aussi d'exercices pratiques sélectionnés, pendant lesquels les étudiantes et étudiants sont guidés dans l'analyse, la recherche de solutions et la critique de questions juridiques concrètes, de manière interactive et en petits groupes.

A Fribourg, la quasi-totalité des cours est proposée en français et en allemand. Vous pouvez donc choisir de suivre des cours intégralement en français ou de valoriser votre diplôme avec la mention «Etudes bilingues, français/allemand». Les rapports bien définis avec la Faculté ainsi que l'encadrement individuel pendant les études constituent d'autres avantages de taille de cette filière.

Profil du programme d'études

Etudes à temps partiel: caractéristiques fondamentales

Vous obtenez le Bachelor of Law au terme de quatre années d'études à temps partiel. Cette formation comprend des cours avec présence requise et l'étude personnelle. Les cours sont regroupés sur deux jours par semaine: pour chaque discipline, les cours ou les exercices ont lieu ces deux jours.

Les contenus des autres cours doivent être étudiés en autonomie. Nous vous recommandons donc de prévoir un temps suffisant pour l'étude personnelle.

Ces études à temps partiel se caractérisent par une formation axée sur les grands thèmes de l'année. Il en résulte un plan d'études clairement structuré, qui couvre toute l'offre pédagogique et vous accompagne dans la compréhension des bases du droit et dans l'acquisition de solides connaissances dans divers domaines juridiques.

Chaque année d'études se termine par des examens qui vous permettent d'obtenir un bilan sur la progression de vos études. Le Bachelor of Law vous ouvre les portes du programme de master.

Programme d'études à temps partiel

Pour réussir dans la pratique du droit, il est indispensable de disposer d'une vaste et solide base juridique. Cela constitue un prérequis indispensable, même à temps partiel.

- *Première année d'études (me/je)*: introduction au droit, mise en oeuvre du droit, droit constitutionnel suisse, droit administratif (parties générale et spéciale), droit européen et droit international
- *Deuxième année d'études (me/je)*: droit pénal (I/II), histoire du droit et philosophie du droit
- *Troisième année d'études (lu/ma)*: droit romain, droit des personnes, droit de la propriété, droit de la famille, droit des successions, droit des obligations (partie générale, partie spéciale et droit de la responsabilité civile)
- *Quatrième année d'études (ve/ma)*: droit commercial et économique, droit fiscal, droit social

Nos cours sont organisés de manière à vous transmettre les capacités nécessaires pour évoluer avec confiance et aisance tant dans les réflexions théoriques que dans les aspects pratiques du droit. Vous apprendrez par conséquent à effectuer une analyse critique des textes juridiques pertinents (en premier lieu les lois et les jugements) dans leurs rapports systématiques, à identifier des questions de droit et à élaborer des solutions solides. La participation en cours est souhaitée, mais l'expression écrite est aussi encouragée et pratiquée. A l'issue de vos études, vous disposerez des connaissances et des méthodes nécessaires pour aborder des questions de droit nouvelles ou variées.

Approfondissement de certains domaines avec des mentions et des crédits spéciaux

Vous pouvez approfondir certains domaines dès le niveau bachelor en obtenant des mentions et des crédits spéciaux.

Les mentions confèrent un atout de taille à votre diplôme. Vous les obtenez en validant les crédits obligatoires prévus par le plan d'études. Les mentions suivantes sont proposées:

- Droit européen
- Droit des religions (utriusque iuris)
- Etudes bilingues, français/allemand

Les cours qu'il convient de suivre pour obtenir les mentions «droit européen» et «droit des religions» ne sont pas forcément dispensés les jours de la semaine qui ont été fixés pour les études à temps partiel.

Les *crédits spéciaux* sont comptabilisés dans les crédits ECTS obligatoires pour l'obtention du diplôme de master. Vous les obtenez en profitant de l'une des offres supplémentaires variées que nous vous proposons après avoir réussi votre première année d'études.

Réseau international et semestre dans un établissement d'accueil («Erasmus»)

Depuis ses débuts, notre Faculté a pu compter sur un solide réseau international et encourage les échanges avec de nombreuses Facultés à l'étranger, qui sont aussi très bénéfiques pour ses étudiantes et étudiants à temps partiel. Parmi les offres que nous cofinancions avec les universités partenaires, citons les suivantes:

- Center for Transnational Legal Studies (CTLS) à Londres; échange universitaire à Shanghai (Chine);
- Séminaires internationaux «Galatasaray (Turquie) – Fribourg» et «Craiova (Roumanie) – Fribourg»;
- Université d'été de l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg;
- Summer School «European Private Law» de l'Université de Salzbourg (Autriche).

En fonction de vos disponibilités, vous pouvez participer au *Swiss European Mobility Programme*, même en suivant des études à temps partiel. Ce programme consiste en un séjour à l'étranger d'un ou de deux semestres dans une Faculté de droit parmi la centaine d'établissements européens partenaires. Vous pourrez alors y acquérir une expérience qui vous sera précieuse dans votre pratique ultérieure. Vos études s'en trouveront allongées en fonction du volume des crédits validés à l'étranger faisant l'objet d'une reconnaissance par l'Université de Fribourg.

Objectifs de formation et débouchés

Les études de bachelor à notre Faculté offrent aux étudiantes et étudiants une solide formation générale en droit. Nous ne sommes pas favorables à une spécialisation prématurée, car les connaissances spécialisées deviennent vite obsolètes. Nous estimons que, pour mieux se préparer, il est préférable d'avoir une compréhension approfondie des aspects fondamentaux.

Les titulaires d'un Bachelor of Law de l'Université de Fribourg choisissent souvent de poursuivre leurs études au niveau master et bénéficient à ce titre de notre offre d'études transdisciplinaire à la forte dimension pratique. Il n'est possible d'exercer une activité d'avocate ou d'avocat qu'avec un diplôme de master, lequel ouvre en outre la voie aux domaines professionnels les plus variés.

Organisation des études

Structure des études

180 crédits ECTS, 8 semestres

Cours et exercices sélectionnés deux jours par semaine. L'étude personnelle doit notamment être consacrée aux exercices et aux

cours qui ne sont pas suivis en présentiel.

Admission

Les **diplômes suisses de fin d'études** suivants permettent une **admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg:

- Certificat de maturité gymnasiale ou maturités gymnasiales cantonales reconnues par la Confédération
- Maturité professionnelle ou spécialisée + certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle)
- Diplôme de bachelor d'une haute école universitaire, d'une haute école spécialisée reconnue (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP)

La **liste de tous les autres diplômes suisses reconnus** peut être consultée sur le site web de swissuniversities: <https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-swisscertificates>

Pour être reconnus, les **diplômes étrangers de fin d'études** doivent être équivalents, pour l'essentiel, à une maturité gymnasiale suisse; ils doivent être de formation générale. Un diplôme d'études secondaires supérieures est considéré de formation générale si, entre autres, il porte sur six branches d'enseignement suivies en continu pendant les trois dernières années selon la liste suivante:

1. Première langue
2. Deuxième langue
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie ou chimie ou physique)
5. Sciences humaines et sociales (géographie ou histoire ou économie/droit)
6. Branche à choix (informatique ou philosophie ou une langue supplémentaire ou une branche parmi les branches 4 ou 5)

Les exigences générales d'**admission dans les voies d'études de bachelor** à l'Université de Fribourg pour les diplômes étrangers de fin d'études ainsi que les **conditions d'admission spécifiques pour chaque pays** peuvent être trouvées sur le site web de swissuniversities: <https://studies.unifr.ch/go/fr-admission-countries>. De plus, les candidates étrangères et les candidats étrangers doivent apporter la **preuve de compétences linguistiques suffisantes en français ou en allemand**.

Toutes les directives peuvent être consultées sous: <https://studies.unifr.ch/go/adm-guidelines>

L'évaluation de diplômes étrangers de fin d'études se base sur les «Recommandations pour l'évaluation des certificats de fin d'études secondaires étrangers» adoptées par la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities le 11.11.2021 (<https://studies.unifr.ch/go/swissuniversities21fr>). Les conditions d'admission ne sont valables que pour l'année académique respective. Le Rectorat de l'Université de Fribourg se réserve le droit de les modifier à tout instant.

Nous voulons que vous puissiez terminer vos études à temps partiel avec succès. Pour cette raison, nous avons assorti l'admission aux études à temps partiel de conditions spéciales. Vous remplissez ces conditions sans autre formalité si vous possédez déjà (1) un bachelor dans une autre matière ou (2) au moins trois ans d'expérience professionnelle

(calculée à 100%) (*admission automatique*). L'admission est également possible, si (3) en raison de circonstances particulières, les études à temps plein ne sont pas raisonnablement exigibles pour vous, alors que les chances de succès aux programmes d'études à temps partiel semblent importantes. De telles circonstances peuvent être de nature économique ou médicale, mais peuvent également survenir, par exemple, lors de l'accomplissement d'un travail familial ou d'une activité importante dans les domaines de l'art, du sport ou de la politique. Dans ce troisième cas, veuillez indiquer dans votre dossier de candidature les circonstances particulières pour lesquelles vous souhaitez être admise ou admis aux études à temps partiel afin que nous puissions examiner votre candidature de manière approfondie (*admission au cas par cas*). De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Décanat.

Contact

Faculté de droit
Rachele Tiziani Tanner, conseillère aux études et coordinatrice d'études
rachele.tizianitanner@unifr.ch
<http://studies.unifr.ch/go/fr-ius>